

A/65/1 Prov.1

Original : anglais

date : 15 décembre 2023

**Assemblées des États membres de l’OMPI**

**Soixante‑cinquième série de réunions**

**Genève, 9 – 17 juillet 2024**

Projet d’ordre du jour unifié

*établi par le Directeur général*

# Liste des points de l’ordre du jour[[1]](#footnote-2)

## Ouverture des sessions

1. Ouverture des sessions
2. Adoption de l’ordre du jour
3. Déclaration du Directeur général aux assemblées de l’OMPI
4. Déclarations générales
5. Élection des membres des bureaux

## Organes directeurs et questions institutionnelles

1. Admission d’observateurs
2. Projets d’ordre du jour des sessions ordinaires de 2025

## Programme, budget et questions de supervision

1. Rapports sur l’audit et la supervision
	* 1. Rapport de l’Organe consultatif indépendant de surveillance (OCIS)
		2. Rapport du vérificateur externe des comptes
		3. Rapport du directeur de la Division de la supervision interne (DSI)
2. Rapport sur le Comité du programme et budget (PBC)

## Comités de l’OMPI et cadre normatif international

1. Rapport des comités de l’OMPI :
	* 1. Comité permanent du droit d’auteur et des droits connexes (SCCR)
		2. Comité permanent du droit des brevets (SCP)
		3. Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT)
		4. Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) et examen de la mise en œuvre des recommandations du Plan d’action pour le développement
		5. Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (IGC)
		6. Comité des normes de l’OMPI (CWS)
		7. Comité consultatif sur l’application des droits (ACE)

## Services mondiaux de propriété intellectuelle

1. Système du PCT
2. Système de Madrid
3. Système de La Haye
4. Centre d’arbitrage et de médiation de l’OMPI, y compris les noms de domaine

## Autres assemblées et traités

1. Assemblée de l’Union de Budapest
2. Traité de Marrakech visant à faciliter l’accès des aveugles, des déficients visuels et des personnes ayant d’autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées (MVT)

## Questions diverses

1. Rapport sur les résultats de la Conférence diplomatique pour la conclusion d’un instrument juridique international sur la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques
2. Assistance et appui au secteur de l’innovation et de la créativité et au système de la propriété intellectuelle de l’Ukraine

## Questions concernant le personnel

1. Rapports sur les questions concernant le personnel
	* 1. Rapport sur les ressources humaines
		2. Rapport du Bureau de la déontologie
2. Amendements du Statut et Règlement du personnel

## Clôture des sessions

1. Adoption du rapport
2. Clôture des sessions

# Programme de travail provisoire

Il est proposé d’examiner les points de l’ordre du jour aux dates qui suivent :

Mardi 9 juillet : points 1 à 4 de l’ordre du jour

Mercredi 10 juillet : points 4 (suite), 5 et 6 de l’ordre du jour

Jeudi 11 juillet : points 8, 9 et 14 de l’ordre du jour

Vendredi 12 juillet : point 10 de l’ordre du jour

Lundi 15 juillet : points 11 à 13 et 15 à 18 de l’ordre du jour

Mardi 16 juillet : points 7, 19 et 20 de l’ordre du jour

Mercredi 17 juillet : points 21 et 22 de l’ordre du jour

Il est à noter que le programme qui précède est proposé uniquement à titre indicatif et que n’importe lequel des points de l’ordre du jour peut être abordé n’importe quel jour entre le 9 et le 17 juillet 2024 sur décision de la présidence, conformément aux Règles générales de procédure de l’OMPI.

Les séances du matin se tiendront de 10 heures à 13 heures, celles de l’après‑midi de 15 heures à 18 heures.

# Organes intéressés

Conformément à la pratique habituelle, le projet d’ordre du jour inclut les questions intéressant chaque organe convoqué dans le cadre de ces assemblées (voir le document A/65/INF/1), présentées de façon unifiée, c’est‑à‑dire qu’une question qui concerne plus d’un organe constitue un seul point de l’ordre de jour, de la manière suivante :

* Organes intéressés : tous les organes convoqués (22), énumérés dans le document A/65/INF/1

Président : le président de l’Assemblée générale de l’OMPI

Points de l’ordre du jour : 1 à 4, 6, 8.ii), 9, 18, 21 et 22

* Organe intéressé : Assemblée générale de I’OMPI

Président : le président de l’Assemblée générale de l’OMPI

Points de l’ordre du jour : 8.i), 8.iii), 10, 14, 17

* Organes intéressés : Comité de coordination de l’OMPI

Président : le président du Comité de coordination de l’OMPI

Points de l’ordre du jour : 19, 20

* Organes intéressés : Comité de coordination de l’OMPI, Comité exécutif de l’Union de Paris et Comité exécutif de l’Union de Berne

Président : le président du Comité de coordination de l’OMPI

Points de l’ordre du jour : 5, 7

* Organe intéressé : Assemblée de l’Union du PCT

Président : le président de l’Assemblée de l’Union du PCT

Point de l’ordre du jour : 11

* Organe intéressé : Assemblée de l’Union de Madrid

Président : le président de l’Assemblée de l’Union de Madrid

Point de l’ordre du jour : 12

* Organe intéressé : Assemblée de l’Union de La Haye

Président : le président de l’Assemblée de l’Union de La Haye

Point de l’ordre du jour : 13

* Organe intéressé : Assemblée de l’Union de Budapest

Président : le président de l’Assemblée de l’Union de Budapest

Point de l’ordre du jour : 15

* Organe intéressé : Assemblée du Traité de Marrakech

Président : le président de l’Assemblée du Traité de Marrakech

Point de l’ordre du jour : 16

[Fin du document]

1. Documents relatifs à chaque point de l’ordre du jour – voir la “Liste des documents” (A/65/2). [↑](#footnote-ref-2)